



Communiqué de presse – Moigny sur École 4 septembre 2021

Cérémonie d'inauguration du gymnase intercommunal des 2 Vallées **Le 4 septembre : Chemin de Malabry - 91490 Moigny-sur-École**

Le nouveau gymnase intercommunal a été inauguré le 4 septembre par **Éric Jalon, Préfet de l'Essonne, Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, François Durovray, Président du Département de l'Essonne et Pascal Simonnot, Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées et Maire de Moigny-sur-École.**

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de **Bernard Bouley, Député de l'Essonne, de trois sénateurs de l'Essonne : Laure Darcos, Jocelyne Guidez et Jean-Raymond Hugonet, des 15 maires du territoires représentant les communes de Boigneville Boutigny, Buno-Bonnevaux, Courances, Courdimanche, Dannemois, Gironville, Maise, Mondeville, Milly-la-Forêt, Moigny, Oncy, Prunay, Soisy et Videlles, du Conseil Communautaire et de l'équipe de construction menée par l'entreprise Mathis.**



Le gymnase, qui permettra d'accueillir toutes sortes d'activités sportives en compétition et en scolaire, se déploie sur une surface de 1 170 m² (45 mètres de longueur sur 26 mètres de largeur avec une hauteur libre de 7 mètres) complétés par des annexes et vestiaires.

Sa structure principale est constituée de **poutres et de portiques en bois lamellé-collé, de murs ossature bois intérieure**, d'une couverture isolée double peau en bac acier de 80 mm et zones translucides en polycarbonate alvéolaires isolées. Il est doté d'un sol sportif souple spécifique, pour un plus grand confort des utilisateurs.

Son système constructif MTB®, développé par l'entreprise Mathis, spécialiste et référent en France de la construction bois, a été choisi par la CC2V pour sa modularité et sa facilité de mise en œuvre. Économe à l'usage et parfaitement lumineux grâce à ses grandes baies vitrées de part et d'autre du bâtiment, ce modèle assure une parfaite ventilation, une excellente luminosité et ainsi un plus grand confort pour les joueurs.

Construit selon les normes environnementales en vigueur, dans le respect de la Réglementation Thermique (RT) 2012, tous les éléments de structure ont été intégralement préfabriqués en usine par Mathis, générant moins de nuisances sur le chantier et permettant de mieux rationaliser les différentes étapes du chantier grâce à des méthodes éprouvées et contrôlées en usine.

Les données du chantier

Surface de jeux : 1 170 m²

Surface totale : 1 802 m²

Démarrage des travaux : septembre 2020

Livraison du chantier : aout 2021

Montant des travaux : 1 433 051,00 €

Les intervenants du projet

Maître d'ouvrage : CC2V - Communauté de Communes des Deux Vallées

Président et maire de Moigny : Pascal Simonnot : 01 64 98 85 19 - p.simonnot@cc2v91.fr

Maître d'œuvre : Alexis Dansette : 01 64 33 05 79 - alexis.dansette@alexisdansette.archi

Entreprise : Mathis - Tél : 01 64 73 32 40

Stéphane Leroy : Tél. 06 62 84 30 64 - s.leroy@mathis.eu

À propos de MATHIS

Au fil de ses deux siècles d'histoire, l'entreprise familiale alsacienne MATHIS est devenue une vitrine du savoir-faire français en matière de construction bois. En 1972, la société s'est spécialisée dans l'entreprise générale bois, essentiellement à destination des collectivités locales pour la réalisation de salles de sports et de loisirs et de bâtiments dédiés à l'éducation et à l'enseignement. Expert reconnu de la construction en tous corps d'états de bâtiments publics clés en main, MATHIS garantit les solutions les plus respectueuses de l'environnement, aux meilleurs prix et dans les meilleurs délais. L'entreprise, au travers de ses agences régionales réparties sur tout le territoire, accompagne au plus près les élus et responsables de collectivités dans la valorisation technique, financière et écologique de leurs projets sur l'ensemble de ses phases de réalisation : études, préfabrication et mise en œuvre.

www.mathis.eu

Service de presse : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr

